

# Les P'tites infos du Relais

*Le petit journal du Relais Petite Enfance de la  
Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois*



N°22 – mars/avril 2022

## Sommaire

Edito.....p.2

### Ça c'est dit

*La relation avec les parents*.....p.2

### Zoom sur

*(Les 3 réunions sur la nouvelle convention collective, portes ouvertes : médiathèque de Berck, la motricité à l'honneur au RPE)* .....p.3

### A vos toques

*Et si les poules poussaient des œufs en chocolat ?*.....p.4

### A vos pinceaux

*Fabriquer un masque de carnaval*.....p.4

### Pour info

*La déduction d'absence*..... p.6

*L'alimentation du jeune enfant entre 0 et 3 ans* p.6

### Prochainement

*Planning des animations et des réunions en soirée*.....p.7/8



# Edito

## C'est bientôt le printemps !!

Qui dit printemps, dit renouveau... Une nouvelle convention nationale, des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est parue, et a pour avantage d'avoir pu préciser certains points ! Nous avons pu en discuter, nous restons bien évidemment joignables... et nous compléterons les informations au fur et à mesure. Ses dispositions s'appliquent aux nouveaux contrats de travail conclus à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais aussi aux contrats plus anciens régis par la convention collective antérieure.

*« Il n'est pas d'hiver sans neige, de printemps sans soleil, et de joie sans être partagée »* proverbe serbe

La joie des enfants, leur insouciance, leurs sourires, leurs rires, leur émerveillement, pour des choses qui peuvent nous paraître banal voilà qui met du baume au cœur !!! Et nous en avons bien besoin !!!

Après s'être déguisé pour le carnaval ; se promener, s'aérer, profiter de la nature, respirer... voilà un programme fort intéressant avec cette nouvelle saison qui arrive !

Faire des choses simples, comme préparer le repas tous ensemble, sans oublier que c'est un moment de partage, de calme, d'échanges et qu'il se réalise dans la joie.



Florima Ligniez

## Ça c'est dit

« La relation avec les parents... »



Dans l'ensemble, j'ai toujours eu de bonnes relations avec les parents. Effectivement, il y a déjà eu quelques petites tensions dues à des doutes ou des incompréhensions mais nous avons toujours su communiquer pour comprendre les besoins et attentes de chacun.

Au fil de mes années d'expériences en tant qu'assistante maternelle, j'ai pu remarquer un changement au niveau des questionnements des parents sur le développement de l'enfant. En effet, au départ, les parents me posaient de nombreuses questions, ils me demandaient conseils. Maintenant, les parents explorent les informations sur internet. Ils se renseignent en lisant différents livres, différentes approches sur l'évolution de l'enfant et son éducation. Puis ensuite, ils me demandent mon avis pour pouvoir comparer les différents points de vue et méthode et adapter les leurs. J'ai l'impression qu'il y a à présent plus d'échanges et de partage de connaissances et de savoir-faire.

Autre changement observé : les parents prennent de plus en plus leur rôle de parents employeurs à cœur. Que ce soit dans les différents calculs liés au contrat de travail ou dans la prise d'initiative pour l'envoi de documents (à la CPAM par exemple). C'est agréable de les sentir plus investi et de ne pas avoir toute la charge administrative lié au contrat.

Un dernier mot pour dire que pour moi la clef de la réussite de l'accueil de l'enfant c'est la relation de confiance avec ses parents. Si les parents m'accordent leur confiance alors tout devient naturel pour accompagner l'enfant dans son développement ; c'est ce qui fait sens pour moi dans mon métier.

Sylvie GOSSELIN,

Assistante maternelle à Merlimont



# Zoom sur...



## Réunions pour la nouvelle convention collective

3 réunions se sont déroulées dans 3 lieux différents (Etaples, Rang-du-fliers, Ecuire) pour vous informer au mieux des nouvelles modifications apparues dans la nouvelle convention collective du 15 mars 2021. Pour tout questionnement et éclaircissement, le Relais Petite Enfance reste à votre disposition pour vous relayer les informations grâce à nos permanences téléphoniques et physiques. Par ailleurs, nous vous tiendrons informé de tout nouveaux changements ou complément d'information par mail.



## Portes ouvertes : médiathèque de Berck

Malheureusement, suite à la situation sanitaire exceptionnelle, les portes ouvertes de la médiathèque de Berck-sur-Mer prévues le samedi 29 janvier ont été annulées. Une nouvelle date sera programmée au printemps ou cet été pour que vous puissiez découvrir tous les secrets que renferme cet équipement de la CA2BM. Au programme : un temps d'accueil suivi d'un temps de visite et de présentation de livres pour les jeunes enfants et pour les adultes.

## La motricité à l'honneur au RPE !

Avec l'intervention des psychomotriciennes lors des ateliers 3 fois par mois, la malle empruntée à l'association « Gamins exceptionnels » sur le thème de la motricité, les box motricité mis à disposition, et pour terminer les ateliers animés par le Relais Petite Enfance sur le thème de la motricité, on bouge, on saute, on grimpe, on rampe, et on découvre son corps avec du matériel adapté !



# A vos toques...



## Et si les poules pondaient des œufs en chocolat ?

### Ingrédients :

- 125 gr de beurre
- 200 gr de sucre
- 6 CS de lait
- 200 gr de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 25 gr de chocolat en poudre
- 3 œufs



### Support nécessaire :

- 6 coquilles d'œufs vides

### Première étape de préparation :

Préchauffer le four à 180° (thermostat6)

Laver les 6 œufs et les percer délicatement de sorte à les évier ; si besoin utiliser un pic en bois pour les vider.

Réserver 3 jaunes et 3 blancs afin de les utiliser pour la réalisation du gâteau.

### Deuxième étape de préparation :

Travailler le beurre avec le sucre.

Ajouter les jaunes d'œufs, le lait et la farine puis les blancs battus en neige.

Séparer la pâte en deux parties : parfumer l'une à la vanille et l'autre au chocolat.

Incorporer les préparations dans les œufs vides à l'aide de 2 poches à douille (ou petite cuillère), en alternant chocolat et vanille.

Ne pas remplir les œufs jusqu'en haut, même en absence de levure le gâteau va gonfler légèrement.

Placer les œufs dans des moules à muffins, côté percé vers le haut.

Enfourner 35 minutes en surveillant la cuisson (si le gâteau déborde un peu de la coquille ce n'est pas grave, vous pourrez nettoyer facilement avant de servir !).



Marie Meurot

# A vos pinceaux... Fabriquer un masque de carnaval



Les enfants adorent se déguiser et les fêtes telles que Mardi Gras ou le Carnaval sont des bonnes occasions pour confectionner ses déguisements soi-même.

### Le matériel nécessaire :

- Du papier de couleur
- Des assiettes en carton
- Des gommettes
- Des plumes
- Des ciseaux
- Du scotch
- De la colle
- Du fil élastique
- De la peinture
- Des feutres

### Les différentes étapes pour fabriquer des masques en papier pour le carnaval :

Découper dans des feuilles de papier de différentes couleurs ou des assiettes en carton, des formes de masque.

Laisser libre cours à l'imagination des enfants pour les décorer : gommette, peinture à doigt, coloriage...

Découper d'autres formes dans du papier de couleurs différentes pour faire le haut du masque : triangle, arrondi, oreille de lapin... et laisser aussi les enfants exprimer leur imagination.

Assembler ensuite les éléments entre eux avec de la colle puis ajouter si vous le souhaitez des plumes (à coller avec du scotch).

Attacher pour terminer, un petit élastique en faisant un petit trou sur chaque côté du masque. Et hop, les enfants peuvent enfiler leurs magnifiques masques pour Mardi Gras.

N'hésitez pas à mettre à disposition tous les accessoires pour se déguiser : des costumes, des capes, des chapeaux, des lunettes, des colliers, des écharpes à froufrou...

Et c'est parti pour le défilé du carnaval.



Marie Meurot



### Situations :

- L'enfant est absent pour maladie avec certificat médical à l'appui
- L'assistant(e) maternel(le) est absent(e) pour maladie ou convenance personnelle
- Calcul du 1<sup>re</sup> salaire avec une période d'adaptation

Ces trois situations donnent lieu à une diminution du salaire, déterminée par le calcul de déduction d'absence  
(Art. 111 de la convention collective nationale du 15 mars 2021)

### Deux types de calcul :

Selon le nombre d'heures d'accueil par semaine prévues au contrat, la déduction d'absence se base sur le nombre d'heures ou de jours travaillés dans le mois :

Accueil de l'enfant 52 semaines par période de 12 mois consécutifs (anciennement appelé « année complète »)	Accueil de l'enfant 46 semaines ou moins par période de 12 mois consécutifs (anciennement appelé « année incomplète »)
Salaire mensualisé x nombre d'heures non travaillées dans le mois / nombre d'heures qui auraient dû être réellement travaillées dans le mois	Salaire mensualité x nombre de jours non travaillés dans le mois / nombre de jours qui auraient dû être réellement travaillés dans le mois

### Exemples :

1. Mme S. accueille Jules 32h/semaine sur 45 semaines prévues au contrat. Ces 32h sont réparties sur 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le salaire de Mme S. est de 420€. Durant ce mois de janvier 2022, Jules a attrapé la varicelle. Il ne vient pas chez Mme S. du 13 au 20 janvier. Comment calculer le salaire de janvier en prenant en compte cette absence ?

**Le contrat de Mme S. étant basé sur 45 semaines dans l'année, le calcul de déduction d'absence se fera en jours. En janvier, Mme S. aurait dû accueillir Jules 17 jours. Jules sera absent 5 jours.**

**La déduction à opérer sur le salaire de janvier sera calculée comme suit :**

**420€ x 5 jours non travaillés / 17 jours qui auraient dû être travaillés = 123.53€**

**Le salaire de janvier de Mme S. s'élèvera donc à 296.47€ (420 – 123.53)**

2. La période d'adaptation d'Alice, 3 mois, chez M. C. a commencé le 9 mars 2021. Cette période a duré 2 semaines, à raison d'1 heure les 9 et 10 mars, 2h le 11 mars, 3h les 15 et 16 mars, 3h30 les 17 et 18 mars, 4h les 22 et 23 mars. L'accueil est prévu sur 52 semaines pour un salaire de 606€. Comment calculer le salaire de mars ?

**Le contrat pour Alice étant basé sur 52 semaines, le calcul de déduction d'absence se fera en heures.**

**En mars, M. C. aurait dû accueillir Alice 190h. Considérant la période d'adaptation, Alice sera « absente » 75h.**

**La déduction à opérer sur le salaire de mars 2021 sera calculée comme suit:**

**606€ x 75h non travaillées / 190h qui auraient dû être travaillées = 239.21€**

**Le salaire de mars de M. C. s'élèvera donc à 366.79€ (606 – 239.21)**



## Pour info

### L'alimentation du jeune enfant entre 0 et 3 ans

Le nourrisson se nourrit exclusivement de lait jusqu'à l'âge de 4/6 mois. Vient ensuite le temps de la **diversification alimentaire**, c'est-à-dire l'introduction des différents groupes d'aliments : **légumes, fruits, volaille, poisson, viande, œufs, légumes secs** (lentilles, haricots, pois chiches...), **féculents** (pâtes, riz, semoule, pain même complet), **produits laitiers**.

Vers 8 mois, il est important de présenter à l'enfant progressivement de **nouvelles textures** afin de l'aider à développer sa capacité à mâcher : aliments en morceaux très mous, aliments en morceaux à croquer...

Les signes montrant que l'enfant est prêt pour expérimenter de nouvelles textures :

- Il avale les purées lisses sans problème
- Il maintient sa tête et son dos droits dans sa chaise
- Il fait des mouvements de mâchonnement quand il porte quelque chose à la bouche
- Il est capable de tenir un aliment et de le porter à sa bouche
- Il essaye de prendre des aliments dans votre assiette

A partir d'un an, les enfants vont commencer doucement à **manger comme les grands**, d'où l'importance d'avoir une alimentation variée et équilibrée. A cet âge, l'enfant a toujours besoin de lait, environ 500ml par jour au petit-déjeuner et au goûter. Les temps de repas sont au nombre de 4 : petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner. Pour une alimentation variée et équilibrée, des aliments de chaque groupe seront proposés à l'enfant, chaque jour :

- **A partir de 8/12 mois** : des fruits et des légumes, des produits céréaliers (riz, pâte, pain, blé, semoule...)
- **De 8 à 12 mois** : une portion d'environ 20g de viande ou de poisson ou ½ œuf (20g = 4 cuillères à café environ)
- **Après 1 an** : la portion sera d'environ 30g (=6 cuillères à café environ), un peu de matières grasses en privilégiant celles d'origine végétale.

#### Exemple de menu entre 8 et 12 mois

**Matin** : apport lacté (*lait maternel ou biberon*)

**Midi** : légumes + viande + dessert (*purée de légumes, portion de viande, compote maison*)

**Goûter** : apport lacté + produit céréalier + fruit (*yaourt, croûte de pain, fruit crû très mûr*)

**Soir** : apport lacté + fruits et/ou légumes (*biberon de 250ml de soupe + fromage blanc*)

#### Exemple de menu après 1 an

**Matin** : apport lacté + produit céréalier + fruit (*lait, une tartine de pain, fruit*)

**Midi** : légumes + produit céréalier + viande + matières grasses + dessert (*crudité, pâtes, 30g de poisson avec 1 noisette de beurre, fruit*)

**Goûter** : apport lacté + produit céréalier + fruit (*fromage, tartine, fruit*)

**Soir** : apport lacté + fruits et/ou légumes +/- produit céréalier (*250ml de lait + riz + légumes verts*)

Sources : [www.mangerbouger.fr](http://www.mangerbouger.fr) / [www.solidarites-sante.gouv.fr](http://www.solidarites-sante.gouv.fr)

Annabelle Minet

## Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : [rpe@ca2bm.fr](mailto:rpe@ca2bm.fr)

Facebook : RPE de la CA2BM



[www.ca2bm.fr](http://www.ca2bm.fr)



Rédaction : Florima Ligniez, Maité Turquin, Marie Meurot, Magali Gosselin, Annabelle Minet

# Prochainement

Selon les dernières directives de la CAF indiquées dans le nouveau référentiel des RPE, les temps d'animation sont réservés aux professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile)

MARS			AVRIL		
10h00 à 11h00			10h00 à 11h00		
EN SOIRÉE	EN SOIRÉE	EN SOIRÉE	EN SOIRÉE	EN SOIRÉE	EN SOIRÉE
01 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Merlimont <input type="checkbox"/> RDF		01 V		EN SOIRÉE
02 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Berck Verton		02 S		Formation continue Crea fi sur la journée
03 J	Lefaux WB		03 D		
04 V			04 L	Etaples	
05 S			05 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Merlimont <input type="checkbox"/> RDF	
06 D			06 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Berck Médiathèque Attin	Soirée bien être - Etaples 19h30 à 20h30
07 L	Etaples		07 J	Lefaux <input type="checkbox"/> WB <input type="checkbox"/> St Josse	
08 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Merlimont <input type="checkbox"/> RDF		08 V		
09 M	Ecuire Berck Médiathèque Conchill		09 S		Formation continue Crea fi sur la journée
10 J	Lefaux WB St Josse		10 D		
11 V			11 L		
12 S			12 M		
13 D			13 M		
14 L	Etaples		14 J		
15 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Merlimont <input type="checkbox"/> RDF		15 V		
16 M	Ecuire Berck Verton		16 S		
17 J	Lefaux <input type="checkbox"/> WB <input type="checkbox"/>		17 D		
18 V			18 L		
19 S			19 M		
20 D			20 M		
21 L	Etaples		21 J		
22 M	Ecuire Merlimont <input type="checkbox"/> RDF		22 V		
23 M	Ecuire Berck <input type="checkbox"/> Médiathèque RDF		23 S		
24 J	St Josse <input type="checkbox"/> WB <input type="checkbox"/> Lefaux		24 D		
25 V			25 L	Etaples	
26 S			26 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Merlimont <input type="checkbox"/> RDF	
27 D			27 M	Ecuire <input type="checkbox"/> Berck Médiathèque Berck	
28 L	Etaples <input type="checkbox"/>		28 J	Lefaux <input type="checkbox"/> WB <input type="checkbox"/>	Pollution de l'air 19h à 21h
29 M	Ecuire Merlimont <input type="checkbox"/> RDF		29 V		
30 M	Ecuire Berck <input type="checkbox"/> Verton		30 S		
31 J	Lefaux WB				

Vacances scolaires

**Eveil corporel et bien-être :**  
intervention de Brigitte Bouyer, chorégraphe

**Eveil à la poterie :**   
Intervention de Cécile Prouvost de l'association « A Petits PAS »

**Eveil aux arts du cirque :**   
intervention de Christine Campion de Cirq'Ovent

**Intervention d'une psychomotricienne du cabinet de psychomotricité de Montreuil-sur-Mer**

**Intervention d'un conseiller pédagogique de l'Inspection d'Education Nationale de la circonscription de Montreuil-sur-Mer**

**Intervention de Michel Jocaille, artiste plasticien dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique)**



 Pour des raisons d'organisation, une inscription est indispensable pour chaque séance, en journée ou en soirée.

## « Classes passerelles »

Le RPE de la CA2BM se joint à l'inspection de l'éducation nationale dans le but de créer un dispositif de type « classe passerelle » pour les enfants accueillis chez un assistant maternel et entrants à l'école en septembre. Ce projet permettrait de faciliter l'entrée à l'école des enfants de 3 ans par des temps d'immersion. Comme cela est à co-construire avec les professionnels participants aux ateliers d'éveil du RPE, une conseillère pédagogique interviendra lors des temps d'animation pour répondre aux interrogations.

## « Miroir, mon beau miroir »

Dans le cadre du CLEA (*Contrat Local d'Education Artistique*), **Mr Michel Jocaille, artiste plasticien**, interviendra en atelier pour faire découvrir son talent. A travers la photographie, Michel captera l'instant présent : ce moment où l'enfant s'observe, où il découvre son reflet, son apparence déformée.



## Pollution de l'air

Poursuite du projet sur la pollution de l'air intérieur en collaboration avec l'association A PETITS PAS et l'ARS. Nous vous proposons 2 temps d'échange en soirées (*1 sur Ecuire, le second à définir*) avec la conception de produits d'hygiène et de nettoyage naturels et FAIT MAISON.

## Soirées bien être, vous les attendiez, les voici !

Parce qu'il est toujours bon de prendre soin de soi pour prendre soin des autres... Nous vous proposons 2 temps de relaxation/bien être à destination des professionnels de l'accueil individuel. Une prochaine date est prévue sur Ecuire courant mai/juin.

## Séances d'analyse de pratiques professionnelles

Notre métier nécessite beaucoup d'implication personnelle. Vous avez peut-être des interrogations sur vos pratiques ? Besoin de soutien ? De reconnaissance ? Les séances d'APP en présence d'autres collègues et supervisées par Mr Da Silva peuvent vous guider.

## La formation continue, proposée par CREAfi sur Etaples

- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant = 12/03 et 02/04
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant au quotidien = 02/04 et 09/04

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des temps en soirées
ECUIRES	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle Nord, rue de la mairie
ETAPLES	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre trouée	<u>APP</u> : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque. <u>Bien être</u> : 5 rue des carrières
VERTON	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
RANG DU FLIERS	Espace F. Mitterrand , à l'angle de la route de Merlimont et de la rue Poulet	
MERLIMONT	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	
WAILLY BEAUCAMP	Maison des associations – Rue des Bocquets	
BERCK	Espace Marianne, rue des Grognards	
LEFAUX	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
ST JOSSE	Salle Carpentier , 3 chemin du Petit Capelle	
MEDIATHEQUES	<u>Berck</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le temple</u> : 61 Rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	

Maité Turquin